

CR Atelier 3 Aménagement des Cours Saint-Louis

Présents :

Citoyens : cf. Liste de présences (13 habitants).

Élu : M. HOFFSESS.

Services : L. ESSADI, E. THEATHE BOURDET et S. WEHRLE (DT Robertsau) ; B. PIPART (DTEC) ; J. HAETTY, B. ILLAT, L. TENERELLI-LUIS et C. VASSEUR (DEPN).

1) Temps d'introduction et de contextualisation :

Atelier qui intervient dans le cadre du processus de maîtrise d'œuvre/d'ouvrage participative. C'est le troisième atelier, portant sur la présentation/validation de l'esquisse, le choix des revêtements ainsi que le phasage opérationnel de l'aménagement.

2) Retour sur la déambulation et les différents revêtements :

Présentation et commentaires des lieux visités. Le revêtement Pavés à joints drainants type Keops fait consensus dans la discussion. Ce revêtement rend l'espace drainant et est à la fois accessible pour les PMR (Personne à Mobilité Réduite). Dans les joints à taille variable il est possible de gravillonner ou d'enherber. Cela pourra être décidé ultérieurement en accord avec les usages pressentis.



3) Présentation du plan :

La MOE présente le plan dessiné sur la base du schéma d'intention issu de la concertation et des premiers éléments discutés lors de l'atelier 1. La proposition est saluée et validée par le groupe citoyen.

Dans le détail, les Citoyens présent.es ou Services font part des remarques-propositions suivantes :

- Arbres | végétalisation : une citoyenne redit son souhait de planter un magnolia ; le groupe souhaite des arbres à fleurs. Un atelier proposé en septembre permettra un échange et une décision collective sur les essences d'arbres à privilégier (ombrage, recul par rapport à la rue...)
- Accès au foyer par une servitude de passage élargie de 2m50 à 5 m. (livraisons, girations)
- Terrasses : ouverture de Pom' sur la place – La Cocotte : à voir dans le futur...
- Réserve de l'Espace central avec une capacité drainante ; en frange : Massifs plantés ; poches d'arbres avec association de végétaux. Sur le site, aussi : espace(s) mulchés (garde l'humidité, économe en eau)

- Surface stabilisée libre d'appropriation (derrière la Cocotte) : installation de mobilier ?, à décider lors d'un prochain atelier, et dans le prolongement terrain de pétanque, petits pas japonais
- Installation d'un Point d'eau (évoluera peut-être à terme en fontaine type « Bayard ») à la rotule des 2 cours : utilisation par le service des espaces verts, citoyens (notamment pour les « Strasbourg ça pousse »), ...
- Structures bâties (lieu et place des garages) : 1 structure Scouts | 1 DT : 2X 25 m2 a priori (à conf.) avec un espace-armoire raccordé électriquement et accessible par code-clé.
- Mobilier : petits blocs, assises, équipements ludiques, galets ? : à décider lors du prochain Atelier, mais mal aisé d'avoir un mobilier spécifique (coûts, gestion)

4) Rappel du phasage et de la coordination avec la Direction de l'Architecture et Patrimoine :

Rappel qu'il y a besoin d'une coordination entre la réalisation des espaces publics et des éléments bâtis, ainsi que d'un temps d'analyse en ce qui concerne les instructions d'urbanisme. En conséquence, il est décidé collectivement de l'aménagement définitif du site d'un seul tenant, une fois le projet de démolition/reconstruction des garages défini (en lien avec les usages attendus). L'objectif de plantation à la Ste-Catherine est maintenu.

5) Prochain atelier : le 30/05/2024 à 19h

Le prochain atelier invitera le groupe citoyen à réfléchir sur la question des mobiliers. Il sera aussi l'occasion de présenter pour validation le plan affiné, avec des premiers éléments de chiffrage.

Première esquisse validée par le groupe projet :



Plan réalisé par la MOE interne